



secretariat.federation@ufap.fr

# L'Océan Indien durement touché !

Pantin, le 12 mars 2025

L'année 2025 a tristement débuté avec le cyclone « CHIDO » qui a touché de manière horribante le département de Mayotte, impactant l'ensemble des Personnels et leur famille, et engendrant des dégâts colossaux. La plupart de nos collègues ont vu leurs habitats ainsi que leurs biens personnels dévastés.

Une mobilisation sans précédent s'est alors organisée pour répondre aux besoins de première nécessité, avec en premier lieu l'accès à l'eau potable, à la nourriture ainsi qu'à l'électricité.

Très rapidement les services sociaux du Ministère de la Justice se sont organisés pour apporter un soutien financier aidant à la réparation des logements, au renouvellement du mobilier et des « affaires » personnelles.

Cette solidarité est venue se matérialiser via des aides de la Fondation d'Aguesseau et le déploiement d'aides spécifiques, même si celles-ci ne pourront atténuer l'ensemble des souffrances qu'entraîne une telle catastrophe naturelle.

Au début du mois de mars, le cyclone « GARANCE » a touché de plein fouet l'île de la Réunion avec des vents extrêmement violents accompagnés de très fortes pluies, engendrant des inondations et coulées de boues impressionnantes qui ont ravagé ce territoire. Un arrêté de calamité naturelle vient d'ailleurs d'être publié et reconnaît le caractère extrêmement difficile de cet épisode.

Nous avons également une pensée émue pour notre collègue Clément, jeune retraité de DOMENJOD, dont l'épouse très appréciée et qui exerçait en tant qu'infirmière au sein de l'unité sanitaire de l'établissement, est malheureusement décédée.

**L'UFAP UNSa Justice** tient à présenter ses plus sincères condoléances à sa famille et ses proches et leur apporte son plein et entier soutien.

Face à ces tragédies qui impactent tragiquement les Personnels, **L'UFAP UNSa Justice**, réaffirme son soutien inconditionnel à TOUS les Personnels touchés par ces catastrophes naturelles.

**L'UFAP UNSa Justice** veillera à ce que l'ensemble des acteurs, et notamment les services sociaux très fortement mobilisés, puissent obtenir les moyens nécessaires pour répondre aux légitimes attentes des agents, que ce soit sur l'aspect matériel ou psychologique suite à ces deux catastrophes.

Pour **L'UFAP UNSa Justice**, devant l'ampleur de ces désastres, l'administration ne doit aucunement se montrer défaillante en ce moment tragique pour nos collègues et leurs familles.

**L'UFAP UNSa JUSTICE, L'ENGAGEMENT QUOTIDIEN AU SERVICE DU TERRAIN !**

Le Secrétaire Général,  
Emmanuel CHAMBAUD

